

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Maitriser les connaissances théoriques nécessaires au métier de la prévention et de la sécurité
Savoir utiliser les matériels et les outils à disposition du service de sécurité dans un établissement
Etre capable d'occuper les fonctions d'agent de sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Personne désignée en tant qu'agent de sécurité incendie

12 personnes maximum

PRÉREQUIS

Qualification de secourisme en cours de validité

DURÉE

9 jours de formation soit 67 heures et 1 jour d'examen de 5 heures

Un total de 72 heures soit 10 jours.

VALIDATION

Jury final avec représentant du SDIS

Attestation de stage

Diplôme reconnu par le Ministère de l'Intérieur, délivré par le Directeur Départemental des Services Incendie et de Secours ou son représentant.

Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes Sapeur-pompier, agent de sécurité incendie

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

1^{ère} partie : Le feu et ses conséquences

- La théorie du feu
- Le comportement du feu

2^{ème} partie : Sécurité incendie

- Les principes de classement des établissements
- Les fondamentaux et les principes de sécurité incendie
- La desserte des bâtiments
- Le cloisonnement d'isolation des risques
- L'évacuation des occupants
- Le désenfumage
- L'éclairage de sécurité
- Les moyens de secours

3^{ème} partie : Installations techniques

- Les installations électriques
- Les ascenseurs et nacelles
- Les installations fixes d'extinction automatique
- Les colonnes sèches et humides
- Le système de sécurité incendie

4^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité incendie
- Les consignes de sécurité et main courante
- Le poste de sécurité
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
- L'appel et la réception des services publics de secours
- La sensibilisation des occupants

5^{ème} partie : Concrétisation des acquis

- Exercice de sortie d'un local enfumé
- Exercices d'extinction sur feux réels au moyen d'extincteurs et du RIA
- Exercices de classement d'établissement et de recherche d'information
- Interprétation de cas concrets sur SSI
- Exercices interactifs de mise en situation en relation avec les missions du service de sécurité
- Visites des établissements recevant du public